



2 La paie dans les transports routiers

Jours

dans PAIE - EXPERTISE PAIE / Réf : PAI-EXPE-23

Objectifs de la formation

- Gérer la paie dans les transports routiers
- Établir et contrôler les bulletins de paie
- Consolider ses acquis
- Répondre aux questions des salariés

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner la présentation et le contenu du bulletin de paie

- Les mentions obligatoires, interdites et facultatives
- Déterminer le salaire en accord avec la CCN applicable

2. Intégrer les charges sociales

- La base de cotisations
- Les différents organismes collecteurs
- L'impact du seuil des effectifs
- Les assiettes forfaitaires

Jour 1 - Après-midi

3. Traiter les absences

- Valorisation



- Congés payés et leur indemnisation
- Obligations déclaratives de l'employeur
- Traitement des IJSS

4. Examiner les spécificités du transport routier en matière de paie

- La convention collective
- La G.A.R (Garantie Annuelle de Rémunération)
- Le S.M.P.G. (Salaire Minimum Professionnel Garanti)
- Prime d'Ancienneté
- 13ème mois
- Autres primes

Jour 2 - Matin

5. Calculer le temps de travail des chauffeurs

- Temps de travail / temps de service
- Indemnités d'amplitude / heures d'équivalence
- Les frais de déplacement
- Les frais de repas
- Les heures de nuit / dimanche / jours fériés

6. Examiner réglementation spécifique aux chauffeurs

- Le permis a points

Jour 2 - Après-midi

7. Traiter la dernière paie

- Indemnités de rupture de contrat (CP, retraite, rupture conventionnelle, etc.)
- Indemnités de clientèle
- Clause de non concurrence
- Documents liés à la rupture du contrat de travail



Pré-requis

Avoir des connaissances en Paie.

Public cible

DRH, gestionnaires de paie, comptables

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

